

**Annexe**  
**Modèle de grade**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche*

**GRADE DE LICENCE**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu le décret n° 2010-1123 du 23 septembre 2010 relatif à la délivrance du grade de licence aux titulaires de certains titres ou diplômes relevant du livre III de la quatrième partie du code de la santé publique ;

Vu la convention du....., signée entre le groupement....., la Région..... et les universités..... et....., coordonnées par l'université.....;

Vu la délibération du jury du.....attribuant le diplôme d'État d'infirmier à (M. ou Mme) Prénom NOM..... né(e) le..... à .....

Le grade de licence est conféré, au titre de l'année universitaire.....

à (M. ou Mme) Prénom NOM.....

Fait à....., le .....

Le titulaire

Le recteur d'académie, chancelier des universités

Le président de l'université (coordinatrice)

(ou pour le ministre de l'enseignement supérieur et  
de la recherche et par délégation, le vice-recteur de .....) )

N°.....